



IJCOF - BDF INSCRIPTION A LA BANQUE DE FRANCE

Par **b bekkou**, le **21/12/2016** à **11:55**

Messieurs

J'ai eu la désagréable surprise de me voir refuser ma carte MASTER CARTE, transformée en carte de paiement pr le CIC et sur insistance m'a informé que j'étais fichée à la BDF. Le Lcl m'informe que je ne bénéficierai plus de e-service demande de précision en cours.

Renseignements de la BDF je suis fichée deux années par ONY BANQUE(accord).

En 2012 la banque accord me réclame une somme de 1200€ je demande les dates de cette dette et renseignements que je n'obtiens pas. J'ai acheté un ordinateur chez AUCHAN NEVERS que j'ai payé entièrement par un crédit gratuit dont la Banque ACCORD était le transitaire.

J'ai encore par lettre recommandé demandé les renseignements concernant cette somme de 1700€ je n'ai eu a ce jour ni appel ni lettre.

Je suis certaine n'avoir aucune dette. Je reçois en plus le 20/12/16 une demande de conciliation IJCOF réf 6624115495.

C'est la première fois que je vois ce sigle.

Que dois je faire face à tel mépris de l'accusé ?

Merci

le 21 DECEMBRE 2016

Berthy

Par **Faure Samira**, le **21/12/2016** à **15:28**

Bonjour, je vous conseille de voir avec un organisme de défense des consommateurs.
Cordialement

Par **b bekkou**, le **09/01/2017** à **20:09**

MERCI DE VOTRE REPONSE